

Conférence St Vincent de Paul de Beauchamp



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL

FONDÉE PAR FRÉDÉRIC OZANAM

Conseil départemental du Val-d'Oise

Adresse

51 avenue Pasteur
Beauchamp
06 86 92 44 01

ssvp.beauchamp@laposte.net

► Contact

▼ Description

Les Conférences St Vincent de Paul composent la Société de St Vincent de Paul, fondée en 1834. C'est un réseau de charité de proximité, au service des personnes seules ou démunies. Ses bénévoles agissent en équipe fraternelle, appelée «Conférence», et initient des actions locales ciblées. Ces Conférences œuvrent de manière autonome, sont coordonnées par un Conseil Départemental et guidées par une Règle Internationale. La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une association catholique de laïcs, reconnue d'utilité publique. Elle vit essentiellement de dons. Informations : <https://www.ssvp.fr/reseau/conseil-departemental-du-val-d-oise/>

Nos activités à Beauchamp ?

La Conférence Notre Dame de Beauchamp agit depuis 1934. Chaque samedi matin (y compris l'été), à la salle paroissiale Paul Bance (51 avenue Pasteur), nous accueillons toute personne en difficulté, sans distinction religieuse, ou de nationalité (parfois envoyée par les services sociaux). Nous lui apportons :

- Une écoute attentive, avec discrétion et ouverture d'esprit pour tout type de souffrance (matérielle, morale, spirituelle, maladie, alcoolisme, toxicomanie, maltraitance, ...). Cette écoute peut se prolonger par un accompagnement spécifique en semaine
- Selon la situation :
 - Une orientation vers les personnes compétentes (services sociaux, autres associations telles que Secours Catholique, Ligue des Droits de l'Homme, CIMADE ...)
 - Un colis alimentaire
 - Des vêtements au vestiaire, géré par des bénévoles de la paroisse
 - Des mobiliers, appareils électroménagers et objets de première nécessité
 - Une aide financière ciblée (médicaments, transport, loyer, hôtel...)
 - Une aide dans tout type de démarches (administrations, caisses de retraite, hôpital, ...).

Nous participons aux réunions du CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) de Beauchamp.

Nous assurons une permanence « Ecrivain public » hebdomadaire pour le compte du CCAS (mercredi après-midi de 13 à 17 h, à l'Espace César près de la Poste de Beauchamp).

Nous donnons des cours de Français à des demandeurs d'asile non francophones du CADA de Beauchamp (CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile).

Nous impliquons les personnes « aidées » dans nos activités d'entraide. Nous agissons en réseau informel avec d'autres associations du secteur (Conférence de Bessancourt, Secours Catholique, Restos du Cœur, Secours Populaire, Epicerie sociale d'Ermont et de Bessancourt, Orphelins Apprentis d'Auteuil, ...).

Bilan 2017

Nous avons reçu 222 « foyers » (personnes seules ou familles), qui représentent 527 personnes. En moyenne 41 personnes ou familles ont été reçues le samedi.

Ces personnes habitent Beauchamp, ou Pierrelaye (où il n'existe plus d'associations caritatives), ou ont quitté depuis peu ces villes et sont « sans domicile » pour certaines d'entre elles.

Environ 2000 h de bénévolat en 2017 (13 bénévoles). L'accueil a été ouvert 52 samedis en 2017.

Ceci représente 2135 actes d'accueil (chaque foyer a été reçu 10 fois pendant l'année 2017 - en moyenne -).

Recherchons des bonnes volontés (y compris pour un coup de main ponctuel)

Une heure de temps en temps peut rendre de grands services.

La « formation » est assurée par les activités en équipe.

- Pour notre accueil de personnes en difficulté (samedi matin) : avoir une écoute « active », respecter la confidentialité, savoir orienter la personne. Les « anciens » accompagnent les « nouveaux », pour faire profiter de leur expérience et échanger les points de vue (et profiter des suggestions des « nouveaux »)
- Pour aider à comprendre et à remplir des formulaires administratifs, pour aider à comprendre un courrier ou y répondre (« écrivain public »)
- Pour visiter des personnes ne se déplaçant plus ou peu : personnes handicapées, âgées, ou dépressives ne sortant plus de chez elles
- Pour transporter des denrées (remise par la Banque Alimentaire à Genevilliers, ou l'Epicerie Sociale de Bessancourt et Ermont). 1 fois par semaine. Total annuel 2017 : 34 tonnes (soit 653 kg / accueil)
- Pour la mise en rayon hebdomadaire des denrées dans les placards
- Pour donner des cours de français à des demandeurs d'asile non francophones (CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile)
- Pour accompagner une personne dans ses démarches.

Président(e)
Eric Merlay